



Conférence des ministres de l'Éducation  
des États et gouvernements de la Francophonie

**ATELIER SOUS REGIONAL SUR LE ROLE ET PLACE  
DE L'ÉVALUATION POUR LE PILOTAGE ET LA  
REFORME DES SYSTEMES EDUCATIFS**

**ATELIER DES DÉCIDEURS**

**RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER**

DU 20 AU 21 MAI 2014

HOTEL PULLMAN, DAKAR

## Table des matières

Contexte .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Cérémonie d'ouverture .....	4
1.1. Discours du Secrétaire Général de la CONFEMEN .....	4
1.2. Discours de Madame Fadia Nassif, représentante de l'OIF .....	4
1.3. Discours de Madame Raja Bentaouet Kattan, représentante de la Banque Mondiale .....	5
1.4. Discours d'ouverture de Son Excellence Aminata Touré, premier Ministre du Sénégal .....	5
2. Exposés d'ouverture .....	5
2.1. Intervention du modérateur de l'atelier .....	5
2.2. Exposé de cadrage du coordonnateur du PASEC .....	6
3. Synthèse de l'étude sur les systèmes nationaux d'évaluations .....	7
3.1. Restitution de l'étude sur les systèmes nationaux d'évaluation, François Robert – Consultant .....	7
3.2. Débat avec la salle .....	8
4. Première session de présentations pays .....	10
4.1. Présentation du Burkina Faso .....	10
4.2. Présentation de la Côte d'Ivoire .....	11
4.3. Présentation du Sénégal .....	13
5. Deuxième session de présentations pays .....	14
5.1. Présentation de l'Afrique du Sud : le rôle de l'évaluation dans la gestion et la réforme éducative .....	14
5.2. Présentation de l'Ontario .....	15
5.3. Présentation de la Pologne : données et politiques éducatives en Pologne .....	16
5.4. Discussions sur les présentations .....	16
6. Synthèse des travaux de groupe .....	17
6.1. Thématique « Dissémination des résultats » : Améliorer la dissémination des résultats des évaluations : vers des communications adaptées aux besoins et attentes des différents acteurs de l'éducation ? .....	17
6.2. Thématique « Recherche » : approche collaborative pour la recherche en éducation : vers un renforcement du partenariat entre les institutions de recherche et les ministères ? .....	18
6.3. Groupe de travail des ministres, parlementaires et chefs de délégation .....	19
7. Synthèse de la restitution des travaux en atelier et de la cérémonie de clôture .....	21
Conclusion .....	22
Perspectives .....	22

## Contexte

A l'approche de 2015, une date importante pour l'agenda international, et au moment où celui de la prochaine décennie se prépare, la CONFEMEN souhaite mettre en valeur le rôle essentiel de l'évaluation et de la mesure des acquis des élèves, pour le pilotage des systèmes éducatifs.

Dans ce cadre et avec l'appui de la Banque Mondiale, le PASEC a lancé depuis 2013, la mise en place d'un réseau de décideurs et de techniciens issus de 12 pays de la CONFEMEN participant au cycle d'évaluation PASEC2014 ou ayant récemment conduit une évaluation PASEC au niveau national<sup>1</sup>. Ce réseau permettra de dynamiser le rôle de l'évaluation dans le pilotage sectoriel tout en renforçant les structures nationales d'évaluation.

Un premier atelier de sensibilisation à la culture de l'évaluation et au pilotage par les résultats s'est tenu avec les 12 pays du 20 au 22 mars 2013 à Saly (Sénégal).

Ce deuxième atelier, ouvert par le premier Ministre du Sénégal, visait à renforcer la place et le rôle de l'évaluation dans le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs. Il a réuni une centaine de participants : décideurs (ministres, parlementaires, secrétaires généraux, directeurs de cabinet du ministre, etc) et techniciens des 12 pays du réseau, des partenaires techniques et financiers de l'éducation, ainsi que de pays invités et observateurs francophones et anglophones.

Cet atelier avait pour objectifs généraux les points suivants :

- Mettre en relief l'importance de l'évaluation dans le pilotage et les réformes des systèmes éducatifs ;
- Faire un état des lieux des dispositifs existants dans les pays participants ;
- Encourager les échanges d'expériences et de bonnes pratiques ;
- Proposer des pistes d'action afin d'optimiser l'exploitation des résultats des évaluations pour un meilleur impact sur les politiques éducatives.

Dans le cadre de cette réflexion, les participants suivants ont participé aux travaux pendant deux jours :

- Les ministres de l'éducation de 3 pays (Mali, Côte d'Ivoire, Sénégal)
- Une délégation de chacun des 12 pays du réseau composée des profils suivants :
  - Correspondant(e) national(e) de la CONFEMEN
  - Responsable d'équipe PASEC
  - Directeur de l'évaluation ou équivalent
- Les représentants des commissions éducation des parlements nationaux de huit pays du réseau
- Les représentants et experts de trois pays invités : Afrique du Sud, Canada (Ontario), Pologne.
- Les correspondants nationaux de la CONFEMEN des pays et gouvernements invités comme observateurs : France, Belgique, Québec, Liban, Fédération Wallonie-Bruxelles, Maurice, et Roumanie,
- Des représentants des partenaires techniques et financiers et d'organisations internationales
- Des représentants de la société civile et du monde de la recherche (ANCEFA, ROCARE, NORRAG)
- Des représentants d'agences et d'institutions de coopération bilatérales (AFD-France, Banque Mondiale, DDC-Suisse)
- L'équipe de la CONFEMEN et du PASEC.

L'atelier était animé par un ancien président du bureau de la CONFEMEN, député et président de la Commission Education jeunesse culture et tourisme du Parlement Pan Africain.

---

<sup>1</sup> Ces pays sont le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, la RDC, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

À l'occasion de l'atelier une étude descriptive et comparative sur les dispositifs d'évaluation en place dans 12 pays menée depuis fin 2013 a été présentée par les experts ayant conduit l'étude. Ont suivi des présentations par des pays (3 pays du réseau, 3 pays invités<sup>2</sup>) afin de partager avec l'assistance l'expérience d'un certain nombre de pays en matière d'évaluation. Un atelier d'échanges pour les ministres, les parlementaires et chefs de délégation présents a eu lieu le second jour, ainsi que deux ateliers thématiques, l'un sur la place de la recherche et l'autre sur dissémination des résultats. Le présent rapport a pour objectifs de faire la synthèse des travaux et des recommandations principales issues de ces deux jours d'échanges.

## 1. Cérémonie d'ouverture

### 1.1. Discours du Secrétaire Général de la CONFEMEN

Le Secrétaire Général de la CONFEMEN a remercié les participants pour leur présence et a salué le soutien du Sénégal envers la CONFEMEN et la francophonie. La CONFEMEN remercie tout particulièrement la Banque Mondiale pour son appui financier et technique au projet de réseau des 12 pays.

Le Secrétaire Général de la CONFEMEN a rappelé le rôle, la fonction et l'importance de l'évaluation dans le pilotage et les réformes des systèmes éducatifs et a insisté sur les leçons à tirer des différentes expériences en matière d'utilisation des résultats des évaluations dans les pays l'Afrique subsaharienne, les pays développés et émergents. Dans ce cadre des présentations seront faites par le Sénégal, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la province de l'Ontario (Canada), la Pologne et l'Afrique du Sud afin de partager leurs expériences lors de l'atelier.

Le Secrétaire Général de la CONFEMEN encourage les participants à dégager des recommandations fortes pour renforcer la place, les mécanismes et l'utilisation des résultats dans le pilotage sectoriel. Ces recommandations seront présentées aux Ministres de la CONFEMEN lors de 56<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN prévue en juillet 2014 à Abidjan.

### 1.2. Discours de Madame Fadia Nassif, représentante de l'OIF

Madame Fadia Nassif a remercié la CONFEMEN, au nom du Secrétaire Général de la Francophonie et de l'Administrateur de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), d'avoir associé l'OIF à cette rencontre.

Elle a rappelé les recommandations des ministres lors de la 51<sup>e</sup> session ministérielle de la CONFEMEN qui s'est tenue en 2004 à Maurice, qui via un mémorandum, se sont engagés à favoriser la mise en place des systèmes d'évaluation et à développer une culture de l'évaluation dans les pays membres. Suite à cet engagement, l'OIF et la CONFEMEN ont soutenu un projet commun, depuis 2009 dans 5 pays, pour y mettre en place un dispositif national d'évaluation. Ce dispositif a la charge de coordonner et de regrouper, au sein d'une même structure, toutes les activités d'évaluation d'un pays.

Toutefois, à la lumière de l'expérience de ces dispositifs dans les pays et des réalités nouvelles sur le terrain, l'OIF s'interroge sur l'arrimage entre ces dispositifs nationaux et les autres structures ou programmes comme le PASEC.

---

<sup>2</sup> Burkina, Faso Côte d'Ivoire, Sénégal, Afrique du Sud, Ontario, Pologne.

L'OIF a également rappelé son agenda et la date du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Francophonie qui se tiendra à Dakar au mois de novembre prochain. L'OIF a rappelé son engagement auprès des pays pour soutenir les réformes et les innovations.

### 1.3. Discours de Madame Raja Bentaouet Kattan, représentante de la Banque Mondiale

Pour la Banque Mondiale, l'éducation est un secteur clé pour le développement social et économique des pays. La représentante de la Banque Mondiale a rappelé que de nombreuses recherches ont montré le lien entre croissance économique, réduction de la pauvreté et meilleure distribution des richesses. Les politiques nationales soutenues par les partenaires ont longtemps été axées sur le développement de l'accès sans être en mesure d'améliorer les compétences des élèves dans les disciplines clés.

La Banque Mondiale, accordera une place privilégiée à l'équité et à la qualité dans son agenda post 2015 en soutenant les politiques nationales d'évaluation et de renforcement des systèmes d'enseignement.

### 1.4. Discours d'ouverture de Son Excellence Aminata Touré, premier Ministre du Sénégal

Son excellence Madame Aminata Touré s'est réjouie de présider la cérémonie d'ouverture et remercie l'ensemble des ministres, chefs de délégation et tous les experts ici présents pour leur déplacement à Dakar. Elle a adressé les félicitations au Secrétaire général de la CONFEMEN et à toute l'équipe du PASEC, qui offrent l'opportunité de réfléchir sur la problématique du « rôle et de la place de l'évaluation dans le pilotage et la réforme des Systèmes éducatifs » dans l'agenda post-2015.

Madame la Ministre a souligné qu'en dépit des efforts consentis dans le domaine de la métrique des apprentissages, de nombreux défis restent à relever dans nos différents pays : la modernisation des systèmes d'évaluation, le développement de dispositifs déconcentrés, le renforcement de capacité des personnels éducatifs à la métrique de l'éducation, le partage des résultats et l'implication des communautés des collectivités et de la société civile, le financement des évaluations très onéreuses, l'articulation entre l'évaluation et la remédiation et les réformes des curricula pour amorcer les sauts qualitatifs escomptés.

Madame la Ministre, a rappelé la place de l'évaluation dans le plan sectoriel éducation du Sénégal : « Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence » (PAQUET-EF) 2013-2025 qui s'appuie sur des dispositifs déconcentrés d'évaluation pour renforcer les capacités locales de pilotage de la qualité des enseignements et des apprentissages au niveau des inspections d'académie, des inspections de l'éducation et de la formation et des écoles.

Après avoir insisté sur l'engagement des autorités sénégalaises, avec à leur tête Son Excellence Monsieur Macky Sall, Président de la République, pour contribuer à mener à bien la mise en œuvre des prochaines recommandations issues de l'atelier, Madame la Ministre déclare ouvert l'atelier sous régional sur la place et le rôle de l'évaluation des acquis scolaires dans le pilotage et la réforme des systèmes éducatifs.

## 2. Exposés d'ouverture

### 2.1. Intervention du modérateur de l'atelier

Monsieur Steven Obeegadoo, ancien Ministre de l'Éducation à Maurice, ancien président de la CONFEMEN et représentant de la commission éducation au parlement Panafricain a rappelé les progrès et défis en matière d'accès, d'équité et de qualité pour atteindre les objectifs du millénaire. Il a rappelé que des progrès considérables ont été accomplis sur le volet de l'accès à l'éducation dans les dernières décennies. Néanmoins, d'après l'Unesco, les objectifs ne seront pas atteints en 2015 et les défis de la qualité et de l'équité restent des enjeux majeurs pour l'agenda post 2015 : 250 millions d'enfants n'ont pas acquis les compétences fondamentales alors que 130 millions de ces enfants ont suivi 4 ans de scolarité. L'accent post 2015 sera désormais axé sur le niveau de compétence des élèves.

Dans ce cadre, le rôle des évaluations et de leurs utilisations est déterminant pour le pilotage des politiques éducatives : l'intérêt de cet atelier repose sur ces éléments.

Le modérateur a aussi salué l'initiative de la CONFEMEN, qui a invité différents acteurs (décideurs, parlementaire, gestionnaire éducation, société civile et partenaires techniques et financiers) à partager ces réflexions durant cet atelier.

Le modérateur encourage tous les participants de l'atelier à s'impliquer dans les débats pour s'approprier les résultats des travaux. L'objectif à l'issue des travaux est de dégager une dynamique dans la sous-région et à l'intérieur des pays.

## 2.2. Exposé de cadrage du coordonnateur du PASEC

Monsieur Jacques Malpel, coordonnateur du PASEC, a rappelé le rôle du PASEC au sein de la CONFEMEN, comme organe d'évaluation et de pilotage des systèmes éducatifs. Depuis plus de 20 ans d'existence, le PASEC a réalisé 35 évaluations et renforcé les équipes nationales PASEC sur les techniques d'évaluation. Les résultats des évaluations ont montré une situation alarmante et contrastée au niveau de l'apprentissage des élèves dans les pays : dans 9 pays sur 12, au moins 60% des élèves n'ont pas atteint le seuil de connaissances de base.

De plus, l'état des lieux montre que les systèmes d'évaluation nationaux doivent être davantage formalisés, soutenus et coordonnés pour améliorer leur impact sur l'orientation des politiques éducatives. Les nouveaux besoins et les nouvelles attentes à tous les niveaux des systèmes éducatifs (parents, écoles, inspections, ministère...) appellent un repositionnement et une dynamisation de la place de l'évaluation dans les systèmes éducatifs.

Depuis 2012, le PASEC a engagé une réforme autour de 3 piliers pour accompagner les pays dans ces nouveaux défis :

1. Des données fiables et des analyses robustes et pertinentes via le passage à des évaluations internationales régulières tous les 4 ans en début et fin de scolarité primaire avec une nouvelle méthodologie soucieuse des standards internationaux. En 2014, le PASEC a lancé sa première vague d'évaluations groupées dans 10 pays, les premiers résultats seront disponibles dès 2015, le rapport international et une restitution internationale sont prévus pour 2016. Le PASEC projette de mettre en place une évaluation au collège dans les prochaines années.
2. Des capacités nationales d'évaluation renforcées via un appui institutionnel et technique pour renforcer les capacités d'analyse secondaires et nationales. Il est prévu une ouverture aux institutions de recherche pour étendre les champs d'étude et les points de vue.
3. Les résultats des évaluations davantage exploités via plus de synergies et de dialogues aux différents niveaux du système sur les stratégies d'évaluation et une meilleure appropriation et utilisation des résultats dans l'élaboration et le pilotage des politiques éducatives. Le PASEC va offrir un nouvel espace de dissémination des résultats à travers la mise en place d'une plateforme d'échanges en ligne.

Le coordonnateur du PASEC a ensuite présenté les objectifs de l'atelier :

- Mettre en relief l'importance de l'évaluation dans le pilotage et les réformes des systèmes éducatifs en associant les décideurs et techniciens ;
- Faire un état des lieux des dispositifs existants dans les pays via la présentation d'une étude descriptive et comparative sur les dispositifs d'évaluation en place dans 12 pays menée depuis fin 2013 ;
- Encourager les échanges d'expériences et de bonnes pratiques via des présentations pays sur l'usage des évaluations dans le pilotage éducatif ;
- Proposer des pistes d'action afin d'optimiser l'exploitation des résultats des évaluations pour un meilleur impact sur les politiques éducatives.

En ce qui concerne les perspectives, il est prévu de partager les recommandations de l'atelier avec les instances de la CONFEMEN lors de la 56<sup>e</sup> session ministérielle prévue en juillet 2014 à Abidjan et avec les instances et partenaires en éducation. Il est envisagé d'accompagner les pays dans la rédaction d'une note pour identifier les besoins en renforcement des capacités nationales sur les questions d'évaluation.

### 3. Synthèse de l'étude sur les systèmes nationaux d'évaluations

#### 3.1. Restitution de l'étude sur les systèmes nationaux d'évaluation, François Robert – Consultant

François Robert, consultant du cabinet du « vif du sujet » et co-auteur de l'étude sur les dispositifs d'évaluation<sup>3</sup> commandée par la CONFEMEN a procédé à une restitution de ce travail, qui a été suivie par une session d'échanges et de débats. Sa présentation était structurée selon trois grands axes. Il a d'abord abordé les questions institutionnelles se trouvant au centre de cette problématique, pour se pencher ensuite sur l'axe de la lecture et de l'interprétation des résultats. Enfin la question des liens entre évaluations et politiques de qualité a été présentée.

#### **Questions institutionnelles**

Le premier constat de l'étude est celui d'un éparpillement de la « fonction évaluation » au sein des ministères en charge de l'éducation. Dans un contexte où le périmètre des études est instable du fait de fusions ou de scissions de ministères, on constate un double mouvement de création de structures nouvelles et de fédération de l'existant. Pour autant, le développement de « dispositifs nationaux d'évaluation », notamment dans le cadre du projet conjoint de l'OIF et de la CONFEMEN n'a pas systématiquement abouti à cette fédération.

Alors que la place nouvelle que les évaluations standardisées vont prendre est perçue par tous et acceptée dans son principe, on constate que malgré un intérêt affiché pour l'évaluation, le financement des évaluations reste souvent très dépendant des ressources extérieures, ce qui ne facilite ni la pérennisation de la fonction, ni son regroupement institutionnel. De plus, les services en charge des évaluations standardisées dépendent en partie, et le plus souvent, de ressources humaines qui leur sont extérieures (services statistiques, assistance technique).

#### **Lecture et interprétation des résultats**

Il est difficile d'identifier une décision nouvelle particulière qu'un Ministère aurait prise, et qui soit en relation claire avec des résultats d'une évaluation standardisée. Il ressort également que la taxonomie raffinée des enquêtes est un grand atout, par comparaison aux évaluations traditionnelles des

---

<sup>3</sup> Analyse des dispositifs d'évaluation et de leur emploi dans la gouvernance des systèmes éducatifs de douze pays de la CONFEMEN.

examens. Cependant, elle semble peu exploitée sur le plan des pédagogies (programmes et progressions, manuels ou matériels, formations d'enseignants).

La diffusion des résultats reste le plus souvent administrative, elle ne comporte pas de retours et d'exploitations dans les établissements d'enseignement ou dans les échelons périphériques des institutions, pour un pilotage local de la qualité.

Les services producteurs des évaluations sont peu légitimes pour prescrire ou instruire des mesures d'amélioration de la qualité du fait du caractère composite des politiques de qualité, de sorte qu'aucun service spécialisé (pédagogique, de gestion, de supervision) ne peut en prendre seul l'initiative. La conséquence en est parfois que des résultats connus et diffusés, même alarmants, peuvent ne pas déclencher de politique nouvelle.

### **Evaluations et politiques de qualité : quelles informations pour les éclairer ?**

De manière générale, on constate que les décideurs sont peu associés aux aspects techniques de la commande et au format de la présentation des résultats. De ce fait, ils ne sont pas toujours à l'aise avec le produit de ces évaluations. Une information statistique surabondante et très précise peut d'une part dérouter les services opérationnels et les décideurs et d'autre part comporter des distinctions à un niveau de finesse auquel les politiques et les services opérationnels n'ont pas accès.

Certains facteurs structurels de la qualité apparaissent dans la dispersion des scores (effet maître, effet élève : qui compte le plus ?), cet aspect n'est pas toujours clairement exploité dans les enquêtes. La taxonomie précise des performances n'est pas forcément en lien avec les pédagogies et les supervisions réelles. La reproduction des schémas du PASEC dans les enquêtes nationales reproduit ces limites. Se pose donc la question d'une extension vers une extension du domaine des enquêtes et d'une refonte de leurs objectifs et de leurs modes opératoires au niveau national.

### **3.2. Débat avec la salle**

Les débats ont été ouverts par la ministre de l'Éducation du Mali qui a demandé quelles recommandations peuvent être formulées pour répondre à la dispersion institutionnelle de la fonction évaluation constatée par l'étude. A cela le consultant a répondu que le souhait exprimé par une majorité des acteurs rencontrés était d'aller vers une fédération des actions d'évaluation au sein d'une même structure. Cela a pu être illustré dans la suite des débats par l'exemple du Congo où deux équipes étaient en charge de mener des évaluations et où a été mise en place une coordination de ces deux équipes par une entité rattachée au cabinet du ministre.

Le député représentant le parlement du Tchad a rappelé la nécessité de parvenir à une meilleure compréhension entre décideurs et analystes pour une meilleure exploitation des résultats. Selon lui, il faudrait donner un caractère plus opérationnel aux recommandations faites afin de dégager plus facilement des pistes d'action.

Le député du Burkina Faso est intervenu pour parler du rôle du parlement au Burkina qui peut être proactif et saisir le ministère sur un certain nombre de questions ou bien commanditer des études. Il a également soulevé la question de la difficulté à mobiliser des financements pour les activités d'évaluation.

La présence des parlementaires a été saluée par plusieurs membres de l'assistance, et notamment par le directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale du Bénin, qui a rappelé le fait que le parlement est en charge du vote des budgets et qu'à ce titre, il constitue un acteur important pour toute réforme en éducation. A cet effet, il est nécessaire de faire du lobbying au niveau du parlement

panafricain afin que la sensibilisation soit réalisée au plus haut point et la question traitée avec l'intérêt dû.

Le député du Burundi a également proposé que d'autres ateliers soient organisés avec un plus grand nombre de parlementaires, et notamment avec ceux chargés des commissions chargées des questions financières en éducation.

Pour un participant, il est important de rappeler que les pays sont engagés dans des politiques de décentralisation et qu'à ce titre, les collectivités sont de plus en plus appelées à intervenir dans la gestion des écoles. Elles ont donc un rôle à jouer si la qualité des apprentissages doit être relevée et il est important que ce type d'acteurs puisse comprendre les résultats des élèves et leurs raisons. Il est donc important de créer des synergies non seulement au sein des ministères mais aussi de voir quel peut être le rôle des collectivités et de la société civile. Dans la même veine, le député de la République Démocratique du Congo a rappelé le lien important qu'entretiennent les députés avec leur circonscription, et de leur fonction de transmission aux ministères des problématiques détectées localement.

Le Correspondant National de l'île Maurice a souligné la nécessité de promouvoir une culture de l'évaluation. Selon lui, les évaluations ont bien servi à guider les politiques nationales dans son pays, cependant les résultats ne peuvent être visibles que sur le long terme. Il a également fait part de ses interrogations sur la meilleure manière de pérenniser les structures d'évaluation. Bien que Maurice participe à un grand nombre d'évaluations, les équipes qui les mettent en œuvre sont démantelées après chaque campagne. Comment donc parvenir à avoir un dispositif national qui permet de prendre le relais à chaque fois sans avoir à constituer de nouveau une équipe ?

Un participant du Bénin a souligné le fait qu'un certain nombre de compétences dans d'autres matières que le français et les mathématiques ou dans des domaines connexes sont peu prises en compte actuellement dans les évaluations menées et qu'il serait intéressant de les creuser à l'aide d'outils spécifiques. Il insiste sur le fait que l'évaluation du français et des mathématiques est une évaluation de l'instruction et non pas l'éducation. Toutes les autres compétences sont ignorées, pourtant, elles entrent plus en compte dans la qualité de l'éducation que l'instruction.

Le Directeur Exécutif du NORRAG, Michel Carton a ensuite pris la parole pour saluer l'étude du « Vif du Sujet » commanditée par la CONFEMEN et rendue publique au cours de l'atelier. Il a ensuite souligné la nécessité de se pencher de plus près sur les jeux d'acteurs qui se créent autour des activités d'évaluation et de la diffusion des résultats.

Cette remarque a également été relayée par un autre participant pour qui l'économie politique de l'éducation est une source de la faible diffusion des résultats. En effet, il est apparu que certains acteurs n'ont pas intérêt à ce que des informations fiables soient disponibles. Elle achève son intervention avec le rappel que l'évaluation du secteur informel reste un problème entier, et qu'il est indispensable de ne pas négliger cet aspect.

La Secrétaire Exécutive du ROCARE, Ida Jallow-Sallah a ensuite évoqué le besoin d'une plus grande considération pour les résultats du PASEC. Elle a ensuite évoqué le besoin d'envisager un lobbying pour suivre les recommandations faites au niveau des pays et de trouver des solutions pour pallier à l'instabilité des ministères.

Un participant a ensuite souligné la nécessité de renforcer les capacités au sein des équipes, et pour cela d'avoir une approche plus cohérente et plus institutionnalisée en la matière. Il y a un besoin d'avoir une approche de partage sur tout le continent. C'est assez limité de parler des moyens d'avoir

une comparaison uniquement au niveau des pays participants ou au niveau des pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Cette première séance de débats et d'échanges avec la salle a été conclue par le consultant qui a noté l'importance du débat sur la place de l'évaluation comme étant l'occasion de réintroduire le politique au sens noble du terme dans un sujet qui reste très technique.

Il a également insisté sur le fait que le problème de la dispersion fonctionnelle de l'évaluation au sein des ministères n'a pas forcément une solution d'ordre seulement organique (création de structure, d'organe fédérateur). Cette option n'est pas l'unique voie pour une plus grande utilisation des résultats, cette problématique est également une question de communication, de partage et de culture, pas seulement une question institutionnelle.

## 4. Première session de présentations pays

### 4.1. Présentation du Burkina Faso

Suite à la présentation du consultant, le premier pays à intervenir pour présenter ses activités en matière d'évaluation ainsi que l'usage qui en est fait a été le Burkina Faso. La présentation a été réalisée par Christiane Ilboudo Sedgho, Chef du Service des Etudes Spécifiques du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation du Burkina Faso et Responsable National PASEC. Après avoir présenté la politique nationale de l'éducation du Burkina Faso, elle a ensuite présenté plus spécifiquement sa politique en matière d'évaluation, les principales structures en charge de ce type d'activités, les principaux résultats de ces évaluations ainsi que l'usage qui en est fait. Les forces et faiblesses du processus d'évaluation ainsi que les perspectives du pays en la matière ont conclu la présentation.

Selon le référentiel qualité de l'éducation de base, le système éducatif burkinabè a pour finalité « *de faire du jeune burkinabè un citoyen responsable, producteur et créatif. Il vise essentiellement à assurer un développement intégral et harmonieux de l'individu* ». La qualité de l'éducation y est définie comme la recherche permanente d'une pertinence globale toujours plus grande dans l'ordre au niveau éthique, socio-culturelle, économique, pédagogique.

La loi d'orientation de l'éducation adoptée en 2007 donne des directives relatives au suivi, au contrôle et à l'évaluation du système éducatif avec pour objectifs d'instaurer une culture et une pratique d'évaluation et l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité du système éducatif. L'évaluation est présente dans le plan stratégique de développement de l'éducation de base (PDSEB) avec pour objectifs de :

- mettre en place un dispositif efficace d'évaluation des acquis scolaires,
- créer un dispositif de suivi évaluation permanent pour impulser la recherche

Conformément à la politique nationale d'évaluation, des réformes sont intervenues au sein du MENA en février 2014. La DEP a été érigée en Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles (DGESS) avec une Direction du Suivi, de l'Evaluation et de la Capitalisation (DSEC). La DSEC a trois services : le service du suivi et de la capitalisation, le service des évaluations instituées et le service des études spécifiques. D'autres structures jouent également un rôle en matière d'évaluation au sein du ministère. La Direction Générale de l'Enseignement de Base (DGEB) qui évalue la performance des établissements à travers des concours d'excellence, et mène également des évaluations des programmes scolaires. La Direction Générale de l'Institut de la Réforme de l'Education et de la Formation (DGIREF) a été chargée de mener une étude du volume horaire annuel, qui a été réalisée en 2007. Le Secrétariat permanent du Plan Stratégique de l'éducation de base (SP/PDSEB) réalise

également une évaluation annuelle à travers les missions conjointes de suivi de la mise en œuvre des activités du PDSEB (MENA et tous les partenaires techniques, sociaux et administratifs).

Les résultats mis en évidence ont permis d'orienter l'action du ministère dans un certain nombre de domaines, et notamment sur des questions comme la dotation des enseignants en livrets-guides, la dotation de toutes les écoles en cantines scolaires, la dotation de tous les élèves en manuels et fournitures scolaires, l'amélioration du temps d'apprentissage, l'allocation de ressources pour le fonctionnement à toutes les classes, la construction de 4000 salles de classes équipées par an dont 1500 réalisées par les communes dans le cadre de la décentralisation.

Dans le processus visant à améliorer la qualité de l'éducation au Burkina Faso en tirant un meilleur parti des données issues des évaluations, le pays bénéficie d'un certain nombre de forces. En premier lieu, il y a la volonté affichée des autorités politiques à investir dans l'éducation malgré de nombreuses contraintes. L'existence d'équipes à même de mener à bien des évaluations, la régularité des évaluations des acquis des élèves tous les deux ans ainsi que la participation aux évaluations internationales PASEC sont également des atouts. De plus un certain nombre d'indicateurs comme la parité fille /garçon ou bien le nombre des enseignant(e)s et de la durée de leur formation initiale semblent évoluer de façon positive. Des mesures ont également été prises pour remédier à un certain nombre de problématiques comme le respect des volumes horaires ou le redoublement.

Cependant, un certain nombre de défis demeurent comme la non couverture de toute la population scolarisable dans l'éducation de base (préscolaire, primaire, post-primaire, éducation non formelle des adolescents et adultes), le caractère persistant des disparités entre les localités en matière d'accès à l'éducation, ou encore la faible capacité d'inclusion des groupes spécifiques comme les enfants en situation de handicap. Enfin les résultats en matière d'acquis des élèves sont encore faiblement diffusés et exploités au niveau local.

#### 4.2. Présentation de la Côte d'Ivoire

La parole a ensuite été prise par Désiré Kauphy, Inspecteur Général de l'Education Nationale, afin de présenter les systèmes d'évaluation en place en Côte d'Ivoire ainsi que leurs liens avec le pilotage du système. Sa présentation était structurée autour de quatre points, à savoir (i) la présentation du contexte ivoirien, (ii) celle de la place de l'évaluation dans ce système, (iii) l'utilisation qui est faite pour orienter la politique éducative, et enfin (iv) les problèmes et défis à relever.

En Côte d'Ivoire, les principales orientations consignées dans le Plan d'Action à Moyen Terme (PAMT) mettent en évidence la volonté des autorités de renforcer le pilotage de la qualité par la systématisation de l'évaluation des acquis scolaires.

Au niveau de la gouvernance pédagogique, la systématisation de l'évaluation des acquis scolaires constitue un des axes ciblés par la lettre de politique éducative, dont le rôle est d'identifier une vision de moyen terme (horizon 2020) qui soit une réponse efficace aux difficultés mises en lumière dans le système et aux enjeux et défis de la nouvelle stratégie éducative. L'accent y est mis (i) sur le renforcement des capacités des ressources humaines chargées de la mise en œuvre des évaluations, (ii) la pérennisation des activités d'évaluation, à travers notamment un meilleur financement de celles-ci et (iii) l'amélioration de la communication des résultats des évaluations scolaires en direction des usagers, des acteurs et des partenaires de l'école à travers un plan de communication cohérent et pertinent.

La fonction d'évaluation au sein du MENET est assurée par différentes structures. L'évaluation quantitative est assurée par la Direction de la Planification, de l'Évaluation et de la Statistique (DPES), qui est chargée du suivi-évaluation de toutes les activités inscrites dans le Projet d'Urgence et d'Appui à l'Éducation de Base de la Banque Mondiale (PUAEB) ainsi que de l'amélioration de la scolarisation des filles. Cette structure est en outre responsable de l'établissement de la carte scolaire, de l'évaluation quantitative des élèves, des personnels et patrimoine mobilier et immobilier à travers la publication annuelle d'un annuaire statistique, ainsi que du suivi des infrastructures scolaires.

Les évaluations visant à mesurer et à améliorer la qualité de l'éducation sont mises en œuvre par quatre structures : l'Inspection Générale de l'Éducation, la Direction des Examens et Concours, le Service de Veille et de Suivi des Programmes qui a en charge les évaluations nationales et effectue des analyses relatives aux apprentissages et aux inégalités en éducation, ainsi que l'équipe Nationale PASEC qui effectue les évaluations internationales ou nationales, et comprend des membres du Service de Veille et de Suivi des Programmes et de la DPES.

Trois types d'évaluations sont utilisés en Côte d'Ivoire pour apprécier les résultats des apprentissages, il s'agit des contrôles continus et compositions de passage qui se situent au niveau de la classe, des examens de fin de cycle et certificatifs qui relèvent de la Direction des Examens et Concours et des évaluations des acquis scolaires pilotées par Le Service de Veille et de Suivi des Programmes pour les évaluations nationales et par l'Équipe Nationale PASEC.

Parallèlement aux deux premiers types d'évaluation, la Côte d'Ivoire a introduit depuis 1995/96 l'évaluation des acquis scolaires. Entre 1999-2002, pour asseoir une capacité d'évaluation au sein du MENET, la Côte d'Ivoire, en accord avec la Banque mondiale et à travers le projet PASEF, entreprenait de former une équipe d'évaluateurs aux fins d'évaluer dans les écoles primaires et secondaires les acquis scolaires des élèves ivoiriens. Quatre évaluations de ce type ont été menées : une évaluation thématique sur le suivi de cohorte en 95 et trois évaluations diagnostiques en 2002, 2009 et 2012.

La volonté de rendre la structure d'évaluation pérenne a amené les autorités à donner un ancrage institutionnel à la capacité d'évaluation du MENET par le Décret n° 2011-427 du 30 novembre 2011 portant organisation du Ministère de l'Éducation Nationale qui crée le Service de Veille et de Suivi des Programmes en abrégé SVSP. Il est dirigé par un Chef de Service nommé par décret pris en conseil des ministres et comprend deux divisions:

- La Division du Suivi/Evaluation des Acquis scolaires;
- La Division de l'Observatoire des inégalités

En 2012, une évaluation diagnostique des compétences de français et de mathématiques à l'école primaire en Côte d'Ivoire au CE1. Deux évaluations ont été mises en œuvre au cours de l'année 2013-2014 : une évaluation du quantum horaire ainsi qu'une évaluation de l'apprentissage de la lecture au CP1.

Suite aux recommandations la dernière évaluation PASEC en Côte d'Ivoire qui avait attiré l'attention sur plusieurs points dont l'importance de l'éducation préscolaire, la mise à disposition des manuels auprès des élèves, l'importance des disparités entre milieu rural et milieu urbain, l'utilisation du temps scolaire, l'inefficacité du redoublement, et le niveau de recrutement des enseignants, un certain nombre de mesures ont été prises afin de répondre aux questions soulevées.

Ainsi, des mesures incitatives ont été prises pour réduire les taux de redoublement en instaurant le passage automatique entre cycles pour atteindre un taux de 10% à l'horizon 2015 (contre 20,9% actuellement). Le niveau de recrutement des maîtres au CAFOP a été relevé et est passé du BEPC au

BAC. Le plan de construction des écoles a été révisé pour passer de 6 à 7 classes avec l'incorporation de la grande section (préscolaire). Des collèges de proximité pour réduire la distance de l'école à la maison. Le régime pédagogique a été revu à la hausse en français et en mathématiques afin de se rapprocher des standards internationaux. Enfin, la participation de la Côte d'Ivoire aux évaluations internationales a été décidée, afin de mesurer l'impact des réformes sur les acquis.

Si le ministère de l'éducation nationale ivoirien semble aujourd'hui dans une dynamique positive concernant la place de l'évaluation et ses apports concernant l'orientation des politiques, il n'en reste pas moins un certain nombre de défis à relever. En particulier, il est nécessaire de poursuivre le renforcement des capacités de l'Equipe Nationale dans le domaine de l'analyse statistique et de l'interprétation des résultats, d'améliorer la stratégie de communication des résultats des évaluations scolaires en direction des usagers afin de pouvoir mieux impliquer l'ensemble des parties prenantes à la recherche des pistes de remédiation, des acteurs et des partenaires de l'école à travers un plan de communication cohérent et pertinent. Il sera également important d'élaborer des outils afin de suivre la progression de la mise en œuvre de la réforme en cours de préparation.

#### 4.3. Présentation du Sénégal

La présentation du Sénégal a porté sur son Système National d'Evaluation. Elle a été faite par Mame Ibra Ba, Directeur de l'INEADE, en six points. D'abord, une présentation du pays, puis les différents types d'évaluation. Le troisième point concerne l'analyse de quelques résultats suivi d'une description des impacts des évaluations. L'exposé des contraintes et les perspectives ont clos la présentation.

Le Sénégal a mis en place un nouveau plan stratégique de l'éducation dénommé le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Education et de la Transparence (PAQUET-EF) qui couvre la période 2012-2025. Ce programme est décliné en trois axes stratégiques que sont l'amélioration de la qualité, l'accès équitable et la gouvernance transparente.

Huit priorités ont été retenues dans le programme. Il s'agit de :

- Mettre en place une éducation de base universelle conformément au droit universel à l'éducation ;
- Adapter, en partenariat avec le secteur privé, l'offre de formation professionnelle et technique des jeunes et adultes aux besoins du développement économique ;
- Améliorer la qualité des enseignements/apprentissages ;
- Promouvoir le développement de l'enseignement des sciences, de la technologie et des innovations (STI);
- Poursuivre et renforcer la décentralisation/déconcentration de la gestion des programmes éducatifs en vue d'une gouvernance plus efficace, plus efficiente et plus inclusive ;
- Renforcer, dans le court et moyen terme, l'efficacité du secteur ;
- Renforcer la productivité du personnel enseignant et non enseignant ;
- Développer progressivement l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif, au-delà de l'alphabétisation fonctionnelle

Différents types d'évaluation ont été annoncés. Les évaluations continues qui constituent l'évaluation quotidienne effectuée par les enseignants dans les classes, les évaluations standardisées déconcentrées qui constituent un test de positionnement (Pré et Post test) et se déroulent à l'échelle des Inspections de l'Education et de la Formation (IEF) et des inspections d'académie, le Système National d'Evaluation des Rendements Scolaires (SNERS) qui a commencé en 1994, s'est déroulé en 1995, 2001-2002, 2004, 2006, 2010, 2012 et a permis de poser les premiers jalons d'un dispositif performant d'évaluation formative. Son objectif est de déterminer le niveau moyen des élèves de l'échantillon en français et en mathématiques. Enfin le dernier type d'évaluation correspond aux

examens et concours dont les objectifs sont de certifier les acquis des apprenants, d'orienter les apprenants et de filtrer ou sélectionner.

En ce qui concerne les impacts des évaluations, ces dernières ont permis de réaliser des réformes, de disposer des indicateurs et des données pour les analyses et le suivi, d'élaborer des contrats d'objectifs, de permettre la reddition des comptes et d'améliorer des pratiques évaluatives.

Les contraintes qui ont été signalées sont relatives à l'absence d'une gestion systémique et holistique des progressions harmonisées et des évaluations standardisées, l'absence d'une culture de partage des résultats, les coûts élevés, le manque de maîtrise des aspects techniques, la non disponibilité d'une banque d'épreuves qui alourdit les procédures et l'absence de cohérence des dispositifs implantés.

En termes de perspectives, le Sénégal souhaite revoir le dispositif organisationnel des évaluations, se doter de moyens logistiques suffisants, renforcer les capacités des personnels, moderniser le système de communication, s'aligner aux normes et standards internationaux, prendre en compte les besoins émergents et renforcer le dispositif national et de participation aux évaluations internationales.

Les débats qui ont suivi ont été centrés sur la question de l'architecture mise en place pour traduire les résultats en politiques. Une intervention a loué les efforts faits par le Sénégal pour constituer une banque d'items et disposer d'indicateurs au niveau de chaque école. Un autre participant a rappelé que le coût élevé des évaluations est toujours moins élevé que le coût de l'inefficacité des systèmes.

## 5. Deuxième session de présentations pays

### 5.1. Présentation de l'Afrique du Sud : le rôle de l'évaluation dans la gestion et la réforme éducative

L'expérience de l'Afrique du Sud en matière d'utilisation des résultats des évaluations dans le pilotage du système éducatif a été présentée par Monsieur Meshack Q. Molo, Directeur de l'évaluation nationale dans le Département de l'Éducation de Base à Pretoria. Quatre points peuvent être retenus de cette présentation.

#### **Définition de l'équité et de la qualité**

L'équité et la qualité ont été prises en compte dans la politique éducative d'une part, par la fourniture d'un service d'éducation et d'apprentissage qui est soutenue par des principes « d'inclusivité » et de non-discrimination raciale ou de sexe ; et d'autre part par la mesure des performances scolaires (scores) à travers les évaluations. Il est implicitement admis que la qualité se reflète au niveau des intrants, des processus et des résultats de l'éducation.

#### **Politique d'évaluation éducative**

Au cours des 20 dernières années, l'Afrique du Sud a eu à faire une série de formulations et de revues de politiques qui régulent l'analyse et l'évaluation éducative, notamment :

- La Loi d'Orientation sur l'Éducation Nationale (No. 27 de 1996) qui définit la mission du Ministère en matière de suivi de l'offre éducative et du rendement scolaire.
- La Politique d'évaluation de 1998 qui a défini l'évaluation comme outil d'information sur le rendement des élèves.
- Les Protocoles d'évaluation en relation avec la campagne Foundations For Learning (2008) qui sont destinés à renforcer le programme d'études et permettre de conduire des évaluations annuelles fondées sur le recensement des élèves en vue de suivre la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage.

- L'Énoncé de Politique sur le Curriculum et l'Évaluation (2010) : une revue drastique du curriculum national qui inclut les protocoles sur la manière dont l'évaluation devrait être conduite et rapportée, aussi bien les évaluations en classe que les évaluations nationales.
- Le Plan Sectoriel de 2010 (également connu sous le nom de Plan d'Action 2014 Pour la Scolarisation à l'horizon 2025) – met l'accent sur l'utilisation des données dans la planification et la prestation de l'éducation, ainsi que l'utilisation des résultats des Évaluations Nationales Annuelles (ENA) et des évaluations internationales (SACMEQ, TIMSS, PIRLS) comme indicateurs quantifiables d'une éducation de haute qualité.

### **Mécanismes de suivi de la qualité et de l'équité dans l'éducation**

Les Évaluations Nationales Annuelles qui visent à informer l'ensemble des acteurs (décideurs, directeurs d'écoles, enseignants, parents d'élèves, districts) sur les résultats scolaires, mais aussi qui indiquent les interventions appropriées pour une remédiation.

Les Études comparatives de la performance au niveau régional et international que sont : SACMEQ, TIMSS, PIRLS.

Les Évaluations au niveau de l'établissement scolaire et du district qui sont utilisées pour étudier la fonctionnalité globale.

### **Forces et faiblesses des évaluations**

Les évaluations permettent de se concentrer sur des domaines qui nécessitent des interventions spécifiques, et elles donnent l'opportunité de fixer des objectifs mesurables et réalistes. Elles offrent ainsi une opportunité pour développer les compétences requises au sein du Ministère.

Quant aux faiblesses, figurent (i) la vulgarisation limitée des résultats, (ii) une sous-utilisation des données pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage et (iii) un risque d'administrer trop de tests.

## **5.2. Présentation de l'Ontario**

L'expérience de la province Ontario du Canada en matière d'utilisation des résultats des évaluations dans les réformes et le pilotage du système éducatif a été présentée par Mme Mary Jean Gallagher, Directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario et Assistante Vice-ministre de l'Éducation de l'Ontario.

L'Ontario est la province la plus peuplée du Canada. Elle est peuplée de 40% de la population totale du Canada et reçoit 60% des immigrants de ce pays. 95% des élèves sont dans le public, 75 % des élèves à l'âge de 12 ans ont des niveaux élevés en littératie et en numératie et 85 % des élèves obtiennent leur diplôme d'études secondaires dans les cinq années qui suivent le début de la 9<sup>e</sup> année.

Ces niveaux de performances sont la conséquence de l'évaluation officialisée du rendement fondée sur les normes, réalisée à l'échelle de la province par l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) avec des indicateurs de rendement des élèves, la Mobilisation des données et les pratiques efficaces comme stratégie pour son amélioration, la communication du rendement des élèves individuellement et au niveau de l'école, du conseil et de la province.

Chaque élève reçoit un Rapport individuel (RIE) qui fournit de l'information sur ses performances scolaires. Cette information aide les élèves, les parents et les enseignants à élaborer des plans pour favoriser la réussite des élèves. Les écoles et les conseils scolaires reçoivent des rapports qui fournissent les résultats cumulatifs sur le rendement et les données contextuelles cumulatives des questionnaires du sondage. Sur son site Web, l'OQRE fournit aussi aux parents diverses ressources, y compris des exemples de cahier de test de l'élève et un guide des parents pour comprendre les résultats. De même, L'analyse des données de l'OQRE permet au ministère de faire le suivi de cohortes d'élèves, d'obtenir de l'information sur les sous-groupes d'élèves, de découvrir dans quelle mesure les

élèves paraissent maîtriser le curriculum du niveau scolaire de l'Ontario, et de planifier et allouer des ressources humaines et financières en fonction des données sur le rendement des élèves. Le Canada entreprend des initiatives de soutien aux écoles pour la réussite des élèves à savoir le soutien pour les 20 % d'écoles secondaires qui ont le moins bon rendement en développant la capacité des directeurs à prendre des initiatives pour améliorer la qualité de l'enseignement.

### 5.3. Présentation de la Pologne : données et politiques éducatives en Pologne

La Pologne a mené une réforme structurelle de son système éducatif en 1999/2000. Cette réforme a élargi l'enseignement général d'un an avec un nouveau plan de promotion et de rémunération des enseignants et a ouvert l'accès à l'enseignement supérieur de la moitié de la population. Elle a également apporté des modifications plus ou moins importantes qui ont été introduites au cours des 15 dernières années, y compris la réforme du curriculum de base en 2008 qui passe des connaissances aux compétences analytiques. La Pologne a construit son propre système d'évaluation qui s'intéresse à tous les élèves, tous les enseignants et toutes les écoles dans le pays. Elle participe à la plupart des évaluations internationales à grande échelle dont les résultats corroborent ceux des études nationales. Elle a son propre système d'examen national et a récemment introduit un nouveau système d'évaluation de l'école avec une base de données centrale qui collecte des informations au niveau individuel. Les résultats des évaluations nationales et internationales ont été utiles pour comprendre les effets des réformes, planifier les politiques et la recherche et défendre les réformes. Ceci a permis la construction d'un système d'éducation de haute qualité qui a maintenant des résultats en matière d'apprentissage qui sont parmi les meilleurs en Europe.

Des résultats des évaluations menées dans le pays, il ressort que :

- Les jeunes adultes en Pologne ont de solides compétences de base, mais les générations plus âgées n'ont pas ces compétences (résultats de l'enquête PIAAC),
- Les étudiants polonais n'ont pas de compétences en Technologies de l'Information et de la Communication et doivent améliorer la capacité à maîtriser les langues étrangères,
- Le taux de réussite dans l'enseignement supérieur dépasse 50%, mais les connaissances acquises sont souvent très médiocres,
- Les niveaux de chômage chez les jeunes sont comparativement très élevés et ils sont encore plus élevés chez les jeunes sans diplômes supérieurs.

### 5.4. Discussions sur les présentations

Des discussions après les différentes présentations, on peut retenir que :

- Certaines recommandations des évaluations PASEC ont été prises en compte dans le pilotage des systèmes éducatifs des pays évalués, notamment le Mali et la RDC ;
- L'expérience du Canada montre que, au lieu d'appliquer des sanctions négatives, il faut plutôt envoyer des experts dans les écoles peu performantes pour les aider à mieux performer ;
- Il faut renforcer la formation des formateurs et créer des intermédiaires entre les décideurs et les chercheurs ;
- Les évaluations devraient déboucher sur des recommandations concrètes pour être prises en compte dans les politiques éducatives;
- Le parlement panafricain, représenté par les honorables NSAMAN-O-LUTU Oscar de la RDC, Kokou AGBO du Togo et Steven Obeegadoo Président de la Commission éducation, mettra tout son poids pour soutenir les actions et initiatives entreprises.

## 6. Synthèse des travaux de groupe

La matinée du deuxième jour de l'atelier a été consacrée à des travaux de groupe destinés à permettre les échanges entre participants à la lumière des présentations et des débats du premier jour. Les participants se sont répartis dans trois groupes, le premier consacré à la thématique de la dissémination des résultats des évaluations, le second à la place de la recherche, le dernier étant plus généraliste et avait pour objectif de créer un temps d'échanges entre ministres, chefs de délégation et parlementaires autour du thème de l'atelier dans son ensemble.

### 6.1. Thématique « Dissémination des résultats » : Améliorer la dissémination des résultats des évaluations : vers des communications adaptées aux besoins et attentes des différents acteurs de l'éducation ?

Les travaux se sont déroulés sous la présidence de M. François Robert, consultant du cabinet Le Vif du Sujet, avec comme rapporteur M. Abdou Lawan Marouma, Responsable de l'Equipe PASEC et Directeur des Etudes et de la Programmation de la République du Niger. Une quarantaine de participants étaient présents.

Le président a ouvert la séance de travail par un rappel des objectifs de l'atelier et les consignes de travail, notamment les résultats attendus qui étaient de :

- Délimiter les attentes et besoins en matière de résultats et de recommandations aux différents niveaux et acteurs des systèmes éducatifs ;
- Identifier les modes opératoires disponibles pour disséminer les résultats aux différents niveaux et acteurs des systèmes éducatifs ; d'explorer les moyens à mettre en œuvre pour assurer le suivi et la mise en œuvre des recommandations issues des évaluations pour les différents niveaux et acteurs des systèmes éducatifs;
- Proposer des recommandations fortes.

A la suite des échanges très fructueux et cordiaux qui ont eu lieu, et au terme de plusieurs tours de table les **recommandations** suivantes ont été retenues par les participants :

1. La communication et la dissémination des résultats doivent être suffisamment élargies afin de toucher un public plus large allant des décideurs jusqu'aux acteurs de terrain (enseignants, directeurs d'écoles, conseillers pédagogiques, inspecteurs).
2. La communication doit commencer dès la conception des évaluations pour prendre en compte les attentes et les questions des différents acteurs concernés.
3. La communication des résultats des évaluations des acquis scolaires doit être professionnalisée, prise en compte dans les budgets des évaluations, et intégrée en partie dans les canaux de diffusion existants, notamment les annuaires statistiques des ministères.
4. La communication sur les résultats doit être différenciée en fonction des publics cibles et associée à la formation des acteurs pour une meilleure exploitation des résultats.
5. La diffusion doit se faire à travers un contexte institutionnel clarifié.

## 6.2. Thématique « Recherche » : approche collaborative pour la recherche en éducation : vers un renforcement du partenariat entre les institutions de recherche et les ministères ?

Ce groupe de travail a réuni une quarantaine de responsables de l'éducation, chercheurs et partenaires du développement. L'objectif général de la session était de susciter des échanges et de dégager des orientations pour promouvoir les partenariats entre les institutions de recherche et les ministères, et d'identifier des modes opératoires pour engager des recherches en vue de renforcer l'usage qui est fait des évaluations.

La session a été animée par le ROCARE (Mme Ida Jallow-Sallah, Secrétaire Exécutif et Prof François Joseph Azoh, Président du Comité scientifique) et rapportée par le NORRAG (Prof Michel Carton, Directeur Exécutif et Stéphanie Langstaff, collaboratrice scientifique).

Après quelques mots de bienvenue, Mme Jallow-Sallah a rappelé les consignes de l'atelier avant d'ouvrir le débat par des questions relatives aux objectifs spécifiques qui se résument comme suit :

- Identifier les rôles et fonctions de la recherche en éducation dans le diagnostic sectoriel des systèmes éducatifs ;
- Identifier les ressources et moyens à solliciter pour renforcer la collaboration entre les institutions de recherche et les ministères;
- Délimiter des axes disciplinaires et d'études à explorer sur les questions d'évaluation des systèmes éducatifs;
- Proposer des recommandations fortes.

Les résultats de l'évaluation des acquis scolaires mettent en évidence un certain nombre de facteurs explicatifs, qui requièrent davantage de recherches pour mieux les appréhender.

Chercheurs et décideurs doivent définir une stratégie et des moyens au niveau national et au niveau régional pour favoriser le dialogue au sujet de :

- l'identification des besoins pertinents de recherche ;
- les modalités de partenariat dans la conduite de la recherche et son financement ;
- la dissémination et l'appropriation des résultats.

Cette stratégie comprendrait entre autres des mesures pour faciliter l'accès à l'information aux chercheurs et assurer l'autonomie et la transparence du processus de recherche depuis l'identification des besoins jusqu'à la restitution des résultats. La mise en place d'un système de suivi performant renseignerait sur le degré d'appropriation politique des résultats de recherche afin d'avoir plus d'impact pour améliorer la qualité de l'éducation.

Un certain nombre d'axes disciplinaires d'études seraient à explorer. En particulier, il serait intéressant de travailler sur les déterminants de l'éducation et de la scolarisation à travers des recherches pluridisciplinaires combinant les méthodes quantitatives et qualitatives ; par exemple sur des thématiques comme les représentations sociales de l'école, la demande et la valorisation de l'éducation par les apprenants et leur communauté ; le rôle joué par la petite enfance et le pré-primaire ; le rôle des enseignants et leur niveau de compétences réelles ; les dispositifs pédagogiques et le défi de l'inclusivité ; la contribution du partenariat (école-communauté) sur la qualité de l'éducation ; le travail des enfants ; les impacts de la décentralisation sur la disponibilité et la qualité des ressources humaines et pédagogiques. Des recherches complémentaires pourraient être envisagées sur le non formel et l'offre éducative privée, ainsi que des études comparatives (entre plusieurs pays) sur une problématique spécifique ou un facteur de qualité de l'éducation ou encore

des recherches sur les dispositifs d'évaluation eux-mêmes (méthodologie, collecte de données, économie politique).

Les **recommandations** du groupe de travail sur la recherche sont les suivantes :

1. Définir une stratégie (nationale et régionale) de collaboration entre les institutions de recherche en éducation et les instances politiques pour permettre :
  - la (re)définition des objectifs de la recherche en éducation ;
  - le dispositif financier et humain nécessaire pour la conduite et la restitution de la recherche ;
  - le respect du temps, l'autonomie et la transparence du processus de recherche en vue d'assurer la pertinence et la fiabilité des résultats ;
  - l'efficacité du partage et de l'appropriation politique des résultats de recherche.
2. Mettre en place des mécanismes de dialogue ainsi qu'un mécanisme performant de suivi pour évaluer le niveau d'appropriation des résultats.
3. Mobiliser un éventail d'acteurs au-delà des instituts de recherche et des ministères : parlementaires, administrations décentralisées, enseignants, société civile (associations de parents, associations d'élèves ou estudiantines, communautés, et autres organisations), partenaires de développement, médias.
4. Réviser les méthodes d'évaluation et élargir le champ de l'évaluation vers une meilleure prise en compte de compétences autres que le français et les mathématiques, de l'éducation non-formelle et privée.
5. Favoriser la synergie entre acteurs/instituts de recherche pour plus d'impact sur les politiques

### 6.3. Groupe de travail des ministres, parlementaires et chefs de délégation

La séance a été modérée par M. Steven Obeegadoo, modérateur général de l'atelier et le Secrétaire Général de la CONFEMEN, M. Jacques Boureima Ki. Le rapporteur en a été l'Honorable Député Oscar Nsaman-O-Lutu (République Démocratique du Congo).

Il s'agissait d'un atelier de partage et de capitalisation d'expériences, où chaque ministre, chef de délégation ou parlementaire avait la possibilité d'intervenir et d'expliquer les pratiques en cours dans son pays en se fondant sur les pistes de réflexion suivantes :

- Quelles sont les attentes quant au rôle que doit jouer l'évaluation pour le pilotage de nos systèmes éducatifs ? Quels sont les problèmes ou obstacles majeurs que nous identifions à l'heure actuelle ?
- Quel usage ou quelle exploitation est faite des résultats des différentes études (RESEN, PASEC, EGRA, études spécifiques sur l'équité, sur le genre, sur le temps d'apprentissage ...), menées au niveau de notre système éducatif ?
- Quelles recommandations formuler afin d'exploiter efficacement les résultats des évaluations des apprentissages en vue d'améliorer la gouvernance et le pilotage des politiques éducatives ?

L'atelier a tenu à souligner le rôle central de l'évaluation en rappelant qu'elle est un outil permettant de mieux orienter les politiques éducatives et qu'elle doit être au cœur du suivi et de l'amélioration des systèmes éducatifs.

Les principaux obstacles à une pleine utilisation de l'évaluation et de ses résultats ont été identifiés et se situent au niveau politique, institutionnel et communicationnel.

### *Obstacles politiques*

- Instabilité des ministres, éparpillement des ministères en charge de l'éducation, insuffisances des décideurs en ce qui concerne la vision de la politique éducative.
- Faible implication des autres acteurs, notamment les parlementaires, la société civile et les autres membres des gouvernements en amont et en aval des dispositifs d'évaluation.

### *Obstacles institutionnels*

- Multiplication des structures d'évaluation
- Faiblesse des ressources humaines et financières
- Faible compréhension par les décideurs des résultats généralement techniques des évaluations
- Champ réduit des évaluations standardisées

### *Obstacles communicationnels*

- Insuffisance du partage des résultats à tous les niveaux, y compris au niveau des écoles
- Faible concertation sur l'objectif des évaluations et sur les pistes de solutions préconisées

Partant de cela, il y a lieu d'approfondir les résultats des évaluations et d'en croiser les différents types pour en dégager de nouvelles pistes d'action.

Les constats qui précèdent ont permis d'aboutir à un certain nombre de recommandations. L'atelier en a retenu six.

### **Recommandations**

1. Renforcer les capacités des ressources humaines chargées de l'évaluation et leur maintien
2. Elaborer et mettre en œuvre des stratégies de communication sur l'évaluation à tous les niveaux, en amont et en aval des évaluations
3. Impliquer tous les partenaires dans les systèmes d'évaluation
4. Mettre en place une politique de l'évaluation pour renforcer le leadership en la matière (schéma institutionnel, mécanismes, moyens humains et financiers, et moyens communicationnels)
5. Croiser les différentes évaluations pour mieux orienter l'action éducative
6. Encourager les députés à faire le plaidoyer en faveur de l'augmentation de la ligne budgétaire allouée à l'évaluation éducative et à la recherche.

## 7. Synthèse de la restitution des travaux en atelier et de la cérémonie de clôture

Après la tenue des différents ateliers, une restitution des travaux a été faite en plénière. Cette restitution a été présidée par le Ministre de l'Education Nationale du Sénégal, assisté des Ministres de l'Education de la Côte d'Ivoire et du Mali.

A la fin de la présentation des résultats des trois ateliers par les rapporteurs et leur synthèse par le modérateur général, des échanges ont eu lieu entre les différents participants, à tous les niveaux de décision (Ministres, parlementaires, chercheurs, Partenaires Techniques et Financiers). Les recommandations formulées par chacun des trois ateliers ont été adoptées à l'unanimité.

La cérémonie de clôture de l'atelier des décideurs a connu cinq interventions notamment, la lecture par un représentant de parlementaires d'une motion de remerciement, la synthèse générale de l'atelier par le modérateur général, les discours du coordonnateur du PASEC et du Secrétaire Général de la CONFEMEN, et le discours de clôture du Ministre de l'Education Nationale du Sénégal. Tous ces discours encouragent les pays à mettre en œuvre les recommandations de l'atelier en vue d'atteindre une éducation de qualité pour tous.

La motion de remerciement des parlementaires s'adresse à la CONFEMEN pour les avoir associés à l'atelier et invite les autres institutions ou organisations internationales à suivre cet exemple. Elle demande en outre que les parlements des différents pays soient tenus informés des activités en matière d'évaluation menées, et notamment les résultats de l'enquête PASEC 2014.

La synthèse générale a résumé les idées principales qui ont émergé des échanges et des présentations de l'atelier. Il s'agit pour les pays de définir chacun une vision relative aux évaluations nationales et développer une culture du pilotage de la qualité à partir de leurs résultats. Il est nécessaire de parvenir à une meilleure coordination entre les structures chargées de mener des évaluations, notamment en faisant un choix entre une internalisation ou une externalisation des évaluations et des systèmes qui les mettent en œuvre (par exemple sous la forme d'une structure fédérative ayant un ancrage institutionnel solide). En outre, la dissémination des résultats devrait commencer par un effort en matière de communication et ce dès le début des évaluations. Les supports de communications devraient être calibrés en fonction des besoins de chaque groupe dans un cadre institutionnel stable.

Dans son discours de clôture, le Ministre de l'Education Nationale du Sénégal a indiqué que l'atelier a tenu toutes ses promesses car il a permis de confirmer le rôle de l'évaluation dans le développement des systèmes éducatifs et d'interpeler les décideurs et les acteurs sur la nécessité d'assurer un meilleur ancrage institutionnel des Dispositifs Nationaux d'Evaluation ainsi qu'une meilleure prise en compte de ses résultats dans les politiques éducatives. Il a beaucoup apprécié les contributions des Ministres et des parlementaires qui donnent aux conclusions de l'atelier un poids politique consistant. En outre, il a promis que les résultats issus de l'atelier seront examinés avec intérêt et attention par la session ministérielle de la CONFEMEN qui se tiendra à Abidjan en juillet 2014.

Il n'a pas oublié de remercier, les partenaires techniques et financiers qui appuient le développement des systèmes éducatifs de la sous-région, particulièrement l'Agence Française de Développement (AFD) et la Banque Mondiale qui interviennent aux côtés de la CONFEMEN et des pays dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du PASEC qui accorde une place importante aux évaluations internationales comparatives de 10 pays d'Afrique subsaharienne francophone.

## Conclusion

Au terme de cet atelier, que l'on peut considérer comme un succès, on retiendra un certain nombre de points saillants.

Pour la première fois des parlementaires participaient à un atelier de ce type organisé par la CONFEMEN. Leurs contributions comme leur présence ont été salués à plusieurs reprises, et de nombreuses personnes ont exprimé le souhait que d'autres temps d'échanges et de réflexion avec des représentants des parlements soient organisés à l'avenir.

A la littérature existante sur les mécanismes d'évaluation des acquis scolaires et l'utilisation des résultats issus des évaluations, la CONFEMEN a ajouté sa contribution sous la forme d'une étude centrée plus spécifiquement sur le cas de douze pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique Centrale, qui a été restituée au cours de l'atelier. Pour les pays et les partenaires souhaitant lancer ou accompagner un processus de réforme ou de renforcement des systèmes d'évaluations dans la sous-région, cette étude peut permettre de poser un premier diagnostic permettant de réfléchir aux actions à mettre en œuvre en fonction du contexte propre à chaque pays.

La qualité et la richesse des échanges tout au long de l'atelier ont montré l'intérêt des participants pour la question et leur volonté de trouver ensemble des solutions concrètes aux difficultés rencontrées. Les présentations réalisées par les pays ont permis de mettre en évidence une diversité de contextes et de schémas institutionnels possibles pour encadrer et coordonner l'évaluation des systèmes éducatifs, mais aussi une continuité des enjeux comme des problématiques rencontrées, au sein des douze pays d'Afrique subsaharienne francophones dont il était plus spécifiquement question, comme au sein des pays invités.

### Perspectives

- Poursuivre le débat et la réflexion au sein des différents pays participants
- Présentation des résultats des travaux de l'atelier à la prochaine ministérielle de la CONFEMEN organisée en juillet 2014 à Abidjan (Côte d'Ivoire) ;
- Mise en place d'une plateforme d'échanges en ligne pour pérenniser les échanges entre les rencontres ;
- Possibilité d'appuis pour les pays intéressés parmi les 12 concernés par le projet (nombre de « places » limité, sélection sur la base d'un appel à propositions).

La question de l'exploitation des résultats des évaluations demeure au cœur des préoccupations. Parmi les pistes mises en évidence au cours de l'atelier pour une meilleure exploitation de ces résultats, on peut citer la mise en place de stratégies de communication efficaces et plus larges autour des évaluations, afin que les différents publics concernés se les approprient mieux et s'impliquent davantage dans le débat sur la qualité de l'éducation. Cet effort de communication doit commencer en amont même de celles-ci afin que les résultats qui en découlent soient en phase avec les besoins exprimés. Il est en outre nécessaire de parvenir à coordonner davantage l'action des différentes structures chargées de mener des évaluations afin de pouvoir mieux concentrer les efforts. Ces dernières sont par ailleurs confrontées à des difficultés financières et en matière de ressources humaines. Un meilleur ancrage institutionnel de ces structures ainsi qu'un travail avec les parlements sur les questions financières pourront permettre de stabiliser l'ensemble des activités d'évaluation et ainsi de parvenir à en faire un outil efficace au service du pilotage et de la réforme des systèmes éducatifs.